

Daniel GARRIGUE
Député de la Dordogne

M. Brice HORTEFEUX
Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer,
des collectivités territoriales et de l'immigration
Place Beauvau
75008 Paris

Nos réf : DG/GP/11-07-01

Paris, le 25 janvier 2011

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les menaces qui paraissent peser sur la présence de la CRS 17 à Bergerac.

Selon les représentants syndicaux appartenant à cette compagnie, ces menaces seraient beaucoup plus réelles que celles périodiquement évoquées dans la presse, et seraient liées à un projet de regroupement des CRS sur le site de Cenon.

Je voudrais souligner auprès de vous combien une telle décision serait préjudiciable à Bergerac et à sa région, puisque 75% des personnels et de leurs familles vivent dans un périmètre proche de la CRS 17.

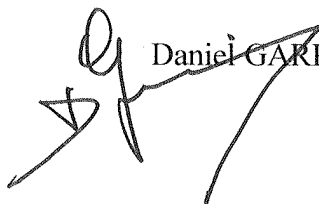
En outre, cette décision viendrait s'ajouter à la fermeture de l'établissement Bergerac NC qui dépend de la SNPE – une centaine d'emplois perdus au 31 mars prochain – et à celle de l'Etablissement Spécialisé du Commissariat de l'Armée de Terre (ESCAT) prévue pour début 2014 (dans ce cas aussi, une centaine d'emplois sont concernés). En outre, de fortes incertitudes pèsent sur l'avenir de la station Météo de Bergerac et sur celui de l'établissement Eurengo de la SNPE.

Le principe voulait jusqu'à présent que l'on ne fasse pas supporter par une même ville tous les efforts de réorganisation des services de l'Etat.

J'ajoute que le gain opérationnel d'un regroupement des CRS sur Cenon ne me paraît pas évident ni du point de vue des missions accomplies – souvent assez loin de notre région – ni au regard des dommages que nous subirions.

Je vous demande donc, Monsieur le Ministre, si ce projet était une réalité, de bien vouloir l'écarter.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.



Daniel GARRIGUE